Image not found or type unknown

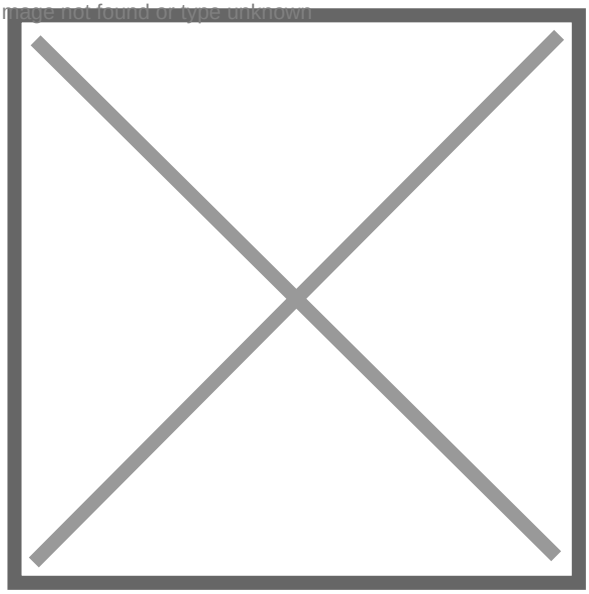

Rachat de parts a la holding en difficulte

Par **mathis12**, le **08/07/2010** à **08:53**

Bonjour,
Je suis directeur général d'une société avec 49 % des parts,nous avons vendu 51% des parts à un groupe(holding)il y a un an.
Un protocole de cession des 49% des parts restantes a été signé avec une date butoire de cession définitive fin 2011
Les résultats de cette filiale sont corrects actuellement.
Nous avons quelques inquiétudes concernant la holding qui pourrait èventuellement déposer son bilan.
Dans ce cas,pourrais je racheter mes anciennes parts pour continuer mon activité ?
Serions nous entrainé par le dépôt de bilan de la holding ?
Quelles seraient les régles à appliquer pour valoriser ces parts ?

MERCI pour la réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés